



SIVOS

DE LA POINTE DU DIAMANT

Allainville-aux-Bois - Boiville-le-Gaillard - Orsoyville - Paray-Douaville

Accueil de loisirs de La pointe du Diamant

-Place du Prieuré 78660 BOINVILLE LE GAILLARD-

Fiche contrat 2022 / 2023.

ENFANT(S) INSCRIT(S)

Nom : Prénom Sexe M F
Né(e) le : / / Lieu de naissance (département)

Nom : Prénom Sexe M F
Né(e) le : / / Lieu de naissance (département)

Nom : Prénom Sexe M F
Né(e) le : / / Lieu de naissance (département)

1: FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EN PERISCOLAIRE (Jours d'école)

Occasionelle

Le tarif de la fréquentation occasionnelle est indiqué dans la fiche tarifaire jointe.

Le montant sera facturé aux familles en fin de mois, en fonction du nombre de présences de l'enfant au cours du mois.

L'accès à l'accueil de Loisirs reste subordonné à l'accord préalable du SIVOS qui doit impérativement être informée 2 jours avant la date prévue, pour que l'équipe d'animation puisse accueillir l'enfant.

Régulière

Le tarif de la fréquentation régulière est indiqué dans la fiche tarifaire jointe.

Le montant sera facturé aux familles en fin de mois. Si les familles ont recours à des plages de présences non prévues dans le contrat initial, ces plages s'ajouteront au forfait choisi au tarif de la fréquentation occasionnelle.

Indiquez ci-dessous en les marquant d'une croix les plages de présences choisies :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Forfait garde plus goûter (pour les enfants utilisant le transport scolaire)

Le tarif de la fréquentation garde plus goûter, indiqué dans la fiche tarifaire jointe, est établi de manière forfaitaire pour le mois, pour les enfants utilisant le transport scolaire, quel que soit le nombre de jours où l'enfant fréquente la garderie.

TARIF MENSUEL PERISCOLAIRE

Forfait choisi : Nombre d'enfants inscrits :

Montant du tarif mensuel : €

La tarification étant annualisée et forfaitisée, les tarifs sont appliqués tout au long de l'année scolaire (soit 10 mois, de septembre à juin). Les absences pour maladie ou convenance personnelle ne seront pas déduites du forfait.

A ce tarif s'ajouteront les plages de présence non prévues dans le forfait, facturées au tarif de fréquentation occasionnelle (cf. page précédente) et les journées de fréquentation de l'accueil loisirs (cf. ci-dessous).

2 : FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (JOURNEE DU MERCREDI)

Occasionnelle Régulière Pas de fréquentation

Le tarif indiqué dans la fiche tarifaire jointe inclut le repas, le goûter et les sorties éventuelles. Dans le cas de fréquentation occasionnelle, la famille devra avertir l'accueil de loisirs au plus tard le vendredi précédent la journée d'accueil.

Le montant sera facturé aux familles en fin de mois, en fonction du nombre de présences de l'enfant au cours du mois.

Je soussigné(e) ,

responsable légal d(es) enfant(s) ,

- m'engage à régler au SIVOS pointe du diamant chaque mois le montant calculé en fonction des modalités décrites ci-dessus,
- reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs,
- m'engage à fournir toutes les pièces demandées dans les plus brefs délais,
- m'engage à informer le SIVOS de toute modification devant intervenir sur le présent contrat (ajout ou diminution des plages de présence, suspension temporaire ou définitive de la fréquentation...) avec un préavis de 1 mois avant la date prévue.

Fait à Boinville le Gaillard, le / /

Le représentant légal de(s) l'enfant(s),

Le SIVOS,

A retourner complété et signé à garderie@boinville-le-gaillard.fr ou à déposer à l'accueil de loisirs.

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Président du SIVOS de la pointe du diamant. Les destinataires des données recueillies sont le Président, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise du SIVOS de la pointe du diamant, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à

SIVOS de la pointe du diamant, 4 Place du Prieuré 78660 BOINVILL LE GAILLARD ou par courriel à ggestion@pointedudiamant78.fr.

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter par courriel, le délégué à la protection des données du syndicat à l'adresse dpd@cigversailles.fr ou en demandant auprès de votre syndicat.

Fiche tarifaire

Les tarifs ci-dessous sont calculés en fonction du quotient familial de la famille obtenu selon le calcul :
 (revenu imposable / 12 + prestations CAF mensuelle) / nombre de parts, Pour le calcul du tarif, la famille doit donc
 transmettre son dernier avis d'imposition (ou celui de chacun des parents en cas de vie maritale). A défaut, la Mairie
 appliquera le tarif le plus important.

Quotient Familial		
de	à	tranche
0	510	A
511	856	B
857	1150	C
plus de 1150		D

Tarifs en vigueur du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 :

PERISCOLAIRE :

4 jours						
Matins	67,40 €	Soirs	82,37 €	Matins + Soirs	112,33 €	Tranche A
	69,37 €		84,80 €		117,95 €	Tranche B
	74,30 €		90,84 €		123,83 €	Tranche C
	78,01 €		95,38 €		130,04 €	Tranche D

3 jours						
Matins	52,42 €	Soirs	67,40 €	Matins + Soirs	97,32 €	Tranche A
	55,02 €		70,76 €		102,18 €	Tranche B
	57,77 €		74,30 €		107,26 €	Tranche C
	60,66 €		78,01 €		112,65 €	Tranche D

Occasionnel						
Matins	7,48 €	Soirs	8,97 €	Matins + Soirs	14,92 €	Tranche A
	7,84 €		9,41 €		15,68 €	Tranche B
	8,23 €		9,89 €		16,47 €	Tranche C
	8,48 €		10,37 €		17,29 €	Tranche D

Attente garderie pour transport scolaire		
Soirs	20,42 €	Tranche A
	21,44 €	Tranche B
	22,49 €	Tranche C
	23,61 €	Tranche D

CENTRE DE LOISIRS (Vacances scolaires et mercredi)

Forfait à la journée		
Journée	Tranche A	15,61 €
	Tranche B	18,72 €
	Tranche C	22,45 €
	Tranche D	26,94 €

Forfait à la semaine		
Semaine	Tranche A	46,82 €
	Tranche B	56,15 €
	Tranche C	67,35 €
	Tranche D	81,15 €

